



Paris, le 1^{er} septembre 2011

Comité technique paritaire des DDI du 1^{er} septembre 2011

Déclaration FORCE OUVRIÈRE :

CTP des DDI - épisode III bis : Gestion des affaires courantes? Pas si sûr...

Monsieur le Président,

A l'issue d'un été marqué par le boycott unitaire du précédent CTP, **ayant concrètement débouché à ce stade sur une première réunion d'échanges le 19 juillet dernier à Matignon en rapport avec la question centrale de l'adéquation missions/moyens**, nous voici aujourd'hui convoqués pour traiter des **sujets liés à l'évaluation des agents et la création des services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication**.

D'aucuns pourraient penser qu'il s'agit là simplement de points d'intendance, sans impact ni enjeu pour les DDI et les agents les composant. Autant préciser que nous ne souscrivons pas à ce point de vue.

FORCE OUVRIERE a toujours été opposé au principe même de l'expérimentation de l'entretien professionnel, dispositif alimentant très directement l'individualisation des rémunérations, alors que **l'atteinte des objectifs assignés au Service public est conditionnée à la mobilisation d'un collectif de travail ... en aucun cas à une somme d'individualismes œuvrant en concurrence mutuelle !**

Atteinte d'objectifs ?

Parlons-en !

Au delà de ces questions de principe incontournables, comment pouvez-vous imaginer qu'un tel exercice d'évaluation puisse être conduit dans un climat un tant soit-peu serein et objectif, **dans un contexte « RGPPesque » de réorganisation continue, de suppression ou de transferts de missions et de repositionnements individuels induits en cascade.**

Ainsi, comme nous l'exprimions déjà à l'occasion du précédent non-CTP des DDI, plutôt que les agents, **le temps ne serait-il pas venu d'évaluer la RGPP et ses promoteurs inconditionnels ?**

De ce point de vue, **les déclarations estivales de la ministre du Budget et de la réforme de l'État**, vantant les vertus supposées de la RGPP sur la "planète fonction publique", **semblent désormais bien isolées et en décalage avec la réalité des faits démontrés.**

Pour FORCE OUVRIÈRE, si le Service public conserve encore à ce jour une bonne image en dépit de l'ensemble des attaques subies ces dernières années, ceci est essentiellement à mettre au crédit de la mobilisation collective et indéfectible des agents, malgré leurs conditions de travail dégradées.

Dès lors, quelles que soient les améliorations techniques obtenues en amont de ce CTP pour le cadre d'entretien, **nous ne pouvons souscrire à la généralisation d'un dispositif conduisant à la stigmatisation individuelle et plaçant un coin dans la gestion ministérielle des agents, et ce bien au delà de ceux exerçant en DDI.**

Concernant le cas des SIDSIC, nous prenons acte des quelques avancées de la circulaire du 19 août 2011 en matière de délais de mise en œuvre (portés à la fin de l'année au lieu de l'été tel que prévu initialement) et de garanties initiales apportées en matière de gestion des agents concernés (gestion ministérielle dans le cadre d'une mise à disposition), **tout en émettant certains doutes et inquiétudes sérieuses sur leur pérennité dans le temps (dimensionnement en effectifs déjà remis en cause en 2012, positionnement « précaire » sous forme de mise à disposition révocable tous les 3 ans notamment), plaçant les agents dans une situation plus qu'inconfortable à l'heure du « choix » qui leur est proposé.**

Par ailleurs, tout en souscrivant au souci de développer le fonctionnement en réseaux de compétences locales, qui n'ont pas forcément tous attendu la RÉATE pour exister, **nous ne pouvons que regretter que le domaine de l'information et de la communication fasse l'objet d'une mutualisation centralisée alors que d'autres formes plus souples auraient pu être privilégiées.** Au risque d'un éloignement plus ou moins rapide du service rendu vis à vis de ses bénéficiaires, **portant les germes d'une baisse de qualité de service et de foisonnement des moyens consacrés** (CHORUS en est l'archétype !).

Ainsi, sans préjuger des propositions issues des schémas régionaux en cours d'analyse par vos soins (et en la matière il est difficile de préjuger tant le niveau de concertation au niveau local est pour le moins variable), **la constitution de ce nouveau service fait rimer pour les DDI « mutualisation » avec « ponction », avant -pourquoi pas ?- de franchir l'échelon « externalisation »?** Il n'y aurait en la matière rien d'étonnant puisque la lettre de mission du ministère du budget au délégué de la mission d'évaluation des politiques publiques en date du 31 mai dernier **place explicitement la mutualisation comme une étape préalable à l'externalisation des missions correspondantes.**

Pour terminer, **nous prenons acte du non-report à l'ordre du jour du point relatif à la mise en place des primes de restructuration au sein de certaines DDI,** sujet pourtant affiché comme urgentissime aux yeux de l'administration au début de l'été.

Que doit-on y voir ?

- **Un premier signe de l'impact des mesures de rigueur annoncées le 24 août** (il n'y aurait plus de quoi honorer leur paiement)?
- **L'identification** suite à nos remontées « terrain » **que certaines situations locales étaient moins claires qu'il n'y paraissait?**
- **Ou bien enfin une prise de conscience** suite à nos premiers échanges en lien avec la question de l'adéquation missions/moyens, ainsi que des conclusions du rapport sénatorial sur la RGPP, **que les implantations territoriales des DDI constituent un réel atout à préserver et valoriser, et non un reliquat démodé à supprimer à la première occasion au gré des réductions d'effectifs et contraintes immobilières?**

De ce point de vue, **FORCE OUVRIÈRE demande que cette prime de restructuration soit muée en une prime de territorialité permettant un renforcement de l'attractivité des postes correspondants.**

Autant de vastes sujets que nous aurons bien entendu l'occasion d'approfondir lors des prochaines échéances de concertation relatives à la question missions/moyens, au cours desquelles FORCE OUVRIÈRE confirmera les éléments de diagnostic portés à votre connaissance dès le 19 juillet dernier, ainsi que ses revendications portant notamment sur:

- ✓ l'application d'un moratoire sur les baisses d'effectifs au niveau départemental dans le cadre des dialogues de gestion 2012, baisses aucunement justifiables au titre des « ajustements » et « évolutions » envisagées à cours ou moyen terme,
- ✓ la mise en place d'un observatoire de l'évolution des effectifs aux différents niveaux d'exercice des missions (remontant avant le « big-crunch » du 01/01/2010),
- ✓ une consolidation des effectifs consacrés aux moyens supports de proximité indispensables au maintien « à flots » des services, en sortant des logiques de « ratios »,

- ✓ la restauration des conditions indispensables pour renouer une réelle articulation entre directions régionales et départementales, dans le sens d'une complémentarité et non de concurrence ou d'enjeux de pouvoirs et de répartition de moyens,
- ✓ la mise en place d'un travail prospectif intégrant les besoins liés aux nouvelles missions alimentant le quotidien des services ... et pourtant totalement absentes des débats à ce stade,
- ✓ la prise en compte effective des dommages collatéraux entraînés par certaines réformes envisagées sur l'état des finances publiques des collectivités (en écho au rapport sénatorial sur la RGPP),
- ✓ l'intégration des dimensions liées à l'aménagement des territoires (en écho là aussi au rapport sénatorial sur la RGPP) dans les réformes et évolutions envisagées, avec en conséquence un moratoire sur les opérations de fermeture dogmatique des unités territoriales des DDI.

Et nous profiterons de l'ouverture de ce CTP pour inaugurer une série de « Questions qui fâchent », documents dont la vocation sera d'éclairer nos prochaines échéances de travail, avec à l'affiche de ce premier numéro :

**« Le coeur de missions des DDI attaqué:
La toute jeune RéATE déjà déstabilisée par la RGPP? »**

Dossier que nous diffuserons demain, 2 septembre 2011.

Avec FO, **JE** défends mon statut et mes conditions de travail
Avec FO, **NOUS** portons ensemble des revendications claires et fortes pour mieux assurer nos missions
Avec FO, **TOUS** se mobilisent pour faire progresser le service public de la République